

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit:** 60/40 Methanol/ DI Water Solution  
**Synonymes:** methanol, 60/40 Methanol/ DI Water  
**Numéro CAS:** 67-56-1  
**Qualité/Pureté:** Technical  
**Type de produit:** Solvents  
**Usage du produit:** Usage industriel, de fabrication ou de laboratoire  
**Fabricant/Fournisseur:** Alliance Chemical, 204 South Edmond St, Taylor, Texas 76574  
**Renseignements:** 512-365-6838 | www.alliancechemical.com  
**Urgence:** CHEMTEL - 800-255-3924 (24 Hours/Day, 7 Days/Week)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Mention d'avertissement:** Danger

**Pictogrammes SGH:**



**Mentions de danger:**

H225	Highly Flammable liquid and vapor [Danger Flammable liquids]
H301	Toxic if swallowed [Danger Acute toxicity, oral]
H311	Toxic in contact with skin [Danger Acute toxicity, dermal]
H331	Toxic if inhaled [Danger Acute toxicity, inhalation]
H370 **	Causes damage to organs [Danger Specific target organ toxicity, single exposure]

**Conseils de prudence:**

P210,	P233, P240, P241, P242, P243, P260, P261, P262, P264, P270, P271, P280, P301+P316, P302+P352, P303+P361+P353, P304+P340, P308+P316, P316, P321, P330, P361+P364, P370+P378, P403+P233, P403+P235, P405, and P501
-------	--

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	% EN POIDS	NO CAS	EINECS# / ELINCS#	FORMULE	MASSE MOLÉCULAIRE
Methanol	60%	67-56-1	200-659-6	CH <sub>4</sub> O	32.04 g/mol
Water	40%	7732-18-5	231-791-2	H <sub>2</sub> O	18.02 g/mol

#### 4. PREMIERS SOINS

<b>Yeux</b>	Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Peau</b>	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Laver avec du savon. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
<b>Inhalation</b>	Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Mousse résistante à l'alcool, CO2, poudre chimique sèche. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les contenants exposés au feu.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau plein, car il peut disperser et propager l'incendie.
<b>Équipement de protection</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
<b>Produits de combustion</b>	Peut inclure des oxydes de carbone et d'autres fumées toxiques. Voir la section 10.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Utiliser l'EPI décrit à la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
<b>Environnement</b>	Empêcher les fuites ou déversements d'atteindre les drains, égouts ou cours d'eau.
<b>Confinement et nettoyage</b>	Absorber avec un matériau inerte. Recueillir dans un contenant approprié pour déchets. Éliminer conformément à la réglementation applicable.

#### 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Manutention sécuritaire</b>	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
<b>Entreposage sécuritaire</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10). Maintenir les contenants hermétiquement fermés. Mettre à la terre et relier les contenants lors du transfert du produit.

#### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures d'ingénierie:** Utiliser une ventilation adéquate. Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité accessibles aux zones d'utilisation.

**Limites d'exposition professionnelle:**

Aucune limite d'exposition professionnelle établie.

<b>Yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité chimique ou un écran facial.
<b>Peau</b>	Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection.
<b>Inhalation</b>	Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation survient.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Clear colorless liquid
Odeur	Caractéristique
pH	Non disponible
Point de fusion	-97°C (-142.6°F)
Point d'ébullition	64°C (147.2°F)
Point d'éclair	11°C (51.8°F)
Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	0.895
Solubilité	Fully water miscible
Formule moléculaire	CH <sub>4</sub> O
Masse moléculaire	32.04 g/mol

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, étincelles, flammes nues et matières incompatibles.
Matières incompatibles	Strong oxidizing agents, sources of ignition, heat.
Produits de décomposition	May produce carbon oxides and other toxic fumes when heated to decomposition.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë: Voir la section 2 pour la classification de danger SGH.

IARC	Non inscrit comme cancérigène.
NTP	Non inscrit comme cancérigène.
OSHA	Non inscrit comme cancérigène.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Données non disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement.
Persistance	Non disponible
Bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

US DOT	UN1230, METHANOL, 3 (6.1), PG II
IMDG	UN1230, METHANOL, 3 (6.1), PG II, Tunnel (D/E)
IATA/ICAO	UN1230, METHANOL, 3 (6.1), PG II Passagers: 1 L (PI 352); Cargo seulement: 60 L (PI 364)
Polluant marin	Non

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>Inventaire TSCA</b>	Tous les ingrédients figurent à l'inventaire actif du TSCA.
<b>California Prop 65</b>	Consulter la liste de la California Proposition 65 pour le statut actuel.
<b>SARA 311/312</b>	Voir la section 2 pour les classifications de danger.
<b>SARA 313</b>	Consulter l'inventaire des rejets toxiques de l'EPA pour le statut d'inscription actuel.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Date de révision:** 2026-03-31

**Avis de non-responsabilité:** Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.